



Association de bénévoles qui informe, aide,
soutient les parents et toute personne concernée par
l'attachement, ses défis et ses troubles

Pour réaliser ses actions, **PÉTALES France** a besoin de votre cotisation
et/ou de vos dons.

L'adhésion est valable pour une année civile
et est renouvelable chaque mois de janvier par le paiement de la cotisation
(à partir d'octobre vous pouvez la prolonger pour l'année suivante)

N'hésitez pas à faire connaître PÉTALES France autour de vous !

Bulletin d'adhésion

à renvoyer par mail à secretairepetalesfrance@orange.fr

Le règlement de votre cotisation peut se faire :

- en ligne en copiant le lien suivant

<https://petalesfrance.assoconnect.com/collect/description/642574-b-adhesions-2026-cotisation-option-don-et-achat-guide>

- ou en envoyant votre chèque à l'ordre de **PÉTALES France** par courrier à :

PÉTALES France BP 50132 - 02303 Chauny CEDEX

Attention : la Boite Postale n'étant pas relevée régulièrement, **il est important de renvoyer aussi votre bulletin d'adhésion par mail** pour que votre inscription soit enregistrée

Nom :

Prénom Madame : **Prénom Monsieur :**

Profession (facultatif) : **Profession (facultatif) :**

Adresse :

.....

Code postal : **Localité :**

Téléphone :

Mail :@.....

Fait à : **Le :**

Signature :

➤ Adhère à l'association **PÉTALES France** :

☐ 38 € pour la famille

➤ Soutient les actions de **PÉTALES France** en adressant un don de€

☐ **Si vous réglez par chèque, souhaitez-vous recevoir un reçu ?**
NON

☐ OUI par mail

☐ OUI par courrier (*joignez une enveloppe timbrée*)

L'adhésion vaut acceptation des statuts et du règlement de l'association consultables sur le site Internet ou sur simple demande au secrétariat.

Les renseignements demandés et la signature de ce bulletin d'adhésion **sont indispensables** à votre inscription. Ces informations, dont l'Association **PÉTALES France** est la seule destinataire font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la Loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez avoir accès à ces informations et demander leur rectification.